

Protection FAMILLE Rente

CAPITAL
de **2 000 €**
+
RENTE
CERTAINE
GARANTIE

L'assurance de protéger votre famille !

Vous contribuez à l'équilibre financier de votre famille et assumez les frais d'éducation de vos enfants.

Mais qu'arriverait-il si vous n'étiez plus là ou si vous deveniez invalide⁽¹⁾ ?

Protection FAMILLE Rente vous garantit un capital forfaitaire et une rente certaine trimestrielle pour maintenir votre pouvoir d'achat en cas d'invalidité⁽²⁾, ou celui de vos proches en cas de décès.

Avec Protection Famille Rente, vous disposez :

✓ d'une rente certaine jusqu'à 1 800 € / trimestre

- La garantie que votre bénéficiaire recevra rapidement⁽³⁾ **un capital forfaitaire** de 2 000 € et ensuite **une rente certaine** versée chaque trimestre pour faire face aux dépenses de tous les jours.

- La possibilité de choisir parmi 5 montants de rente celle que vous voulez donner à votre bénéficiaire : de **600 € à 1 800 € tous les 3 mois**.

- La sécurité du versement pendant **5, 8 ou 10 ans** d'une rente certaine au bénéficiaire que vous aurez librement désigné.

- La garantie est immédiate **en cas de décès par accident⁽⁴⁾**.

✓ d'une cotisation calculée au plus juste

- La souscription est possible de **18 à 65 ans** sur simple Déclaration d'Etat de Santé.

- La possibilité de souscrire **un contrat pour chaque bénéficiaire** (conjoint(e), enfant...) que vous souhaitez protéger⁽⁵⁾.

- **La cotisation est calculée en fonction :**

- du montant de la rente trimestrielle choisie
- de la durée de rente choisie
- de votre âge à la souscription

(1) Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)

(2) En cas de PTIA, le bénéficiaire du capital et de la rente est l'assuré lui-même

(3) Après réception et validation de toutes les pièces nécessaires

(4) Couverture après 9 mois en cas de décès par maladie

(5) 1 contrat = 1 bénéficiaire. A concurrence de 74 000 € de capital constitutif (= 2 000 € de capital forfaitaire + 72 000 € de rente maximum sur 10 ans)

| Âge* | Montant de la rente par trimestre | Montant de la rente sur 5 ans | Cotisation mensuelle** |
|--------|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| 30 ans | 600 € | 12 000 € | 2,69 € |
| | 1 200 € | 24 000 € | 4,99 € |
| | 1 800 € | 36 000 € | 7,29 € |
| 39 ans | 600 € | 12 000 € | 4,03 € |
| | 1 200 € | 24 000 € | 7,49 € |
| | 1 800 € | 36 000 € | 10,95 € |
| 45 ans | 600 € | 12 000 € | 10,25 € |
| | 1 200 € | 24 000 € | 19,04 € |
| | 1 800 € | 36 000 € | 27,83 € |

* L'âge est calculé par différence de millésime entre l'année de souscription et l'année de naissance.

** Cotisation à la souscription.

mutuelle bleue devient



VIASANTÉ
mutuelle

GROUPE AG2R LA MONDIALE

Protection FAMILLE Rente

Des avantages qui font la différence :

- ✓ Une double garantie Décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie
- ✓ Un capital forfaitaire de 2 000 € + une rente trimestrielle certaine
- ✓ Le choix parmi 5 niveaux de rente : entre 600 € et 1 800 € versés tous les 3 mois
- ✓ Une rente certaine versée chaque trimestre pendant 5, 8 ou 10 ans
- ✓ La possibilité de souscrire un contrat pour chaque bénéficiaire à protéger⁽¹⁾
- ✓ Un capital et une rente versés rapidement⁽²⁾
- ✓ Une adhésion sans frais de dossier, une cotisation modérée
- ✓ Une souscription possible de 18 à 65 ans
- ✓ Offre "Couple" pour vous et votre conjoint(e)⁽³⁾

(1) 1 contrat = 1 bénéficiaire. A concurrence de 74 000 € de capital constitutif (= 2 000 € de capital forfaitaire + 72 000 € de rente maximum sur 10 ans).

(2) Après réception et validation de toutes les pièces nécessaires.

(3) Conjoint(e), concubin(e), partenaire lié(e) par un PACS.

OFFRE "COUPLE" : 10 % de remise sur chaque contrat pour une souscription simultanée

Demandez votre devis gratuit et sans engagement :

- Dans l'une de nos agences
coordonnées sur
www.mutuellebleue.fr

- Par téléphone

0 800 71 81 91

Service & appel
gratuits

- Sur internet

www.mutuellebleue.fr



Je sais qu'en cas de coup dur mes proches seront protégés.

Mère de deux jeunes garçons partis étudier en province, je suis consciente de ma responsabilité à leur égard. Je cherchais une solution sûre et durable pour se substituer à mes envois d'argent.

Grâce à Protection Famille Rente, j'ai choisi pour chacun une rente trimestrielle de 1 200 € sur 10 ans afin de leur assurer une aide financière s'il m'arrivait quelque chose.

mutuelle bleue devient



VIASANTÉ
mutuelle

GRUPE AG2R LA MONDIALE